

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1085 service météorologique

n° 1085

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 octobre 1950

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1950

Date du numéro

1 octobre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel du nommé Mahmoud Ibrahim, aide-opérateur en service à la météorologie, est fixé à 21.600 francs pour compter du 1er janvier 1950, et à 28.200 francs- pour compter du 1er juillet 1950.